

De : <gilours@orange.fr>
Date : mardi 12 juin 2018 06:48
À : <gilours@orange.fr>
Joindre : CHANTE BEAU MERLE TA CAGE BRULE.pdf
Objet : Fw: IL CHANTE LE ROSSIGNOL ET LA ROSE DE SAINT SAENS ?

1, 2, 3 LA LA LA ! Il bat la mesure de la Valls a mille temps dirigée de main de petit maitre ?

Non ! à 3 temps : 1. " le courant social-démocrate est toujours vivant " ce qui veut dire " la gauche est encore mourante " ; 2. " le macronisme est juste un opportunisme " ce qui veut dire " mon club macroniste était juste un opportunisme " ; 3. " le socialisme n'est pas soluble dans le macronisme " ce qui veut dire " le vallinisme n'est pas soluble dans la conscience politique ".

Contre la réduction du nombre des parlementaires . Attention ! l'argument est boursoufflé : le sous-ministre comptera donc les sous d'un député ! C'est vrai que l'importance de ses bourses revient au Sénat puisqu'il le traite de bordel ! Une action ou une obligation pour boursicoter ses assurances-vies ? Sans dessus-dessous ?

" L'élu socialiste s'est dit fermement opposé à cette mesure " très populaire " mais " démagogique " ce qui veut dire " un millionnaire ne peut que battre cette mesure ". **1, 2, 3 LA LA LÈRE !**

VOIRON

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | DIMANCHE 3 JUIN 2018 | 15

Vallini s'en prend à la réforme des institutions

Vendredi soir, André Vallini, sénateur socialiste de l'Isère, était à la Maison des associations de Voiron. Devant une trentaine de personnes, il a évoqué la réforme des institutions que souhaite mettre en œuvre le président Macron. L'élu socialiste s'est tout d'abord livré à une petite analyse de la situation politique actuelle, en affirmant que « le courant social-démocrate est toujours vivant », que « le macronisme est juste un opportunisme » et que « le socialisme n'est pas soluble dans le macronisme ».

Puis, le sénateur a abordé le projet de loi constitutionnel du chef de l'État en distribuant les bons points : la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, la réforme du Conseil constitutionnel, la

transformation du Conseil économique social et environnemental en chambre citoyenne et la suppression de la Cour de justice de la République. De plus, il ne s'est pas déclaré non plus hostile à l'instauration d'une dose de proportionnelle pour les élections législatives, assurant même : « Je suis pour la proportionnelle intégrale. » Toutefois, assez rapidement, André Vallini en est venu à évoquer pour lui le cœur du sujet : le nombre de parlementaires.

Contre la réduction du nombre de parlementaires

Emmanuel Macron souhaiterait passer, selon les chiffres du sénateur socialiste, de 577 députés actuellement à 404 et de 348 sénateurs actuellement à 260. L'élu socialiste

s'est dit fermement opposé à cette mesure « très populaire » mais « démagogique ». Il a argué que « lorsque le pouvoir exécutif veut réduire le pouvoir du parlement, il réduit le nombre de parlementaires ». Et qu'avec 5 500 € par mois, le coût financier d'un député était dans « la moyenne des démocraties occidentales ».

André Vallini a conclu sa prise de parole en évoquant une partie des quarante propositions que fait le groupe PS au Sénat pour réformer à sa manière les institutions : mise en place d'un régime primoministériel, diminution de l'utilisation des ordonnances, diminution de l'utilisation du 49-3, reconnaissance d'un droit d'amendement citoyen...



André Vallini a exprimé son opposition à la réforme des institutions d'Emmanuel Macron. Il a précisé que d'autres réunions de ce type auront lieu à Vienne, Bourgoin-Jallieu, Grenoble et dans toute la France.

FIL INFO POLITIQUE

Par PC | le 04/07/2017 | 20:43 | 

LE SOCIALISTE ANDRÉ VALLINI PARMIS LES FONDATEURS D'UN CLUB MACRONISTE

L'ancien secrétaire d'État de François Hollande et ex-président socialiste du Conseil général de l'Isère André Vallini est l'un des fondateurs de Démocratie vivante, un club de réflexion pro-Macron de gauche dont la naissance doit être officiellement rendue publique ce mercredi 5 juillet.

Démocratie vivante compte également dans ses rangs le président de la région Nouvelle Aquitaine, Alain Rousset, des syndicalistes comme Jacky Bonet et Marie-Françoise Leflon (respectivement ex-numéro 2 de la CFTD et de la CFE-CGC) et est soutenu par Jean-Yves Le Drian, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

La nouvelle a été annoncée par *L'Express* ce mardi 4 juillet. A l'origine de ce club qui réunit des politiques et des syndicalistes, pour la plupart issus ou encore membres du parti socialiste ? L'avocat fiscaliste, membre de la promotion Voltaire de l'Ena Dominique Villemot, qui a longtemps soutenu François Hollande avant de rallier les rangs d'Emmanuel Macron.

Le club entend ni plus ni moins contribuer à la réussite du quinquennat d'Emmanuel Macron, en soutenant ses décisions et en proposant des réformes. Le 11 mai dernier, dans les colonnes du *Dauphiné libéré*, André Vallini avait commencé à avancer quelques pions dans ce sens.

« Je connais Emmanuel Macron pour avoir siégé au gouvernement deux ans avec lui et nous sommes toujours en contact. Je sais qu'il vient de la gauche, il l'a dit, mais il se situe maintenant au-delà des clivages traditionnels, et lorsqu'il dénonce les blocages de la vie politique, il me rappelle ce que j'écrivais en 2008 dans mon livre Justice pour la République. »

« Je resterai fidèle à mon idéal socialiste »

En avril dernier, à quelques jours du premier tour de la présidentielle, André Vallini avait pourtant clairement annoncé son soutien au candidat vainqueur de la primaire à gauche, Benoît Hamon. *« Et parce que je crois à la fidélité, même en politique, je resterai fidèle à mon idéal socialiste en votant pour le candidat soutenu par le Parti socialiste »*, soulignait-il alors dans *Le Dauphiné libéré*. L'ex-député de l'Isère avait par ailleurs lors du premier tour des législatives apporté son soutien au candidat de la gauche écologiste Patrick Cholat sur la 9^e circonscription de l'Isère.

PC

Quelle sera l'attitude du PS ? Après avoir exclu les ex-socialistes Olivier Véran, Fabrice Hugelé et Hugo David *, les rangs sont de plus en plus clairsemés alors que se dessinent les élections sénatoriales en septembre prochain. Des élections où André Vallini a été désigné tête de liste en Isère par le PS... L'ex-secrétaire d'État chargé des relations avec le parlement est en effet de retour au Palais du Luxembourg, siège qu'il avait momentanément délaissé le temps d'occuper au gouvernement.

* Les ex-socialistes Olivier Véran et Fabrice Hugelé avaient rejoint les rangs d'Emmanuel Macron. Hugo David, animateur fédéral du mouvement des Jeunes socialistes, qui avait fait "dissidence" pour les législatives au sein du mouvement Ensemble pour gagner a rejoint les rangs des militants du M1717, le mouvement du 1^{er} juillet lancé par Benoît Hamon. Dissidente également, la candidate sur la 3^e circonscription Soukaina Larabi avait aussi été exclue (article modifié le 5 juillet).